SerenaMente

U Report by UNICEF

COMMENT PUIS-JE COMMENCER À JOUER AU FOOTBALL EN ITALIE ?

#1

OÙ ALLER POUR COMMENCER À JOUER AU FOOTBALL

Tu veux commencer à jouer ? Contacte les écoles ou les clubs de football locaux.

Voici où trouver des informations :

- Ta municipalité locale (Comune di residenza)
- Complexes sportifs (Centri sportivi)
- Sites Web de la FIGC (Federazione Italiana Giuoco Calcio) ou de la LND (Lega Nazionale Dilettanti)
- Ce qu’ils offrent : Des programmes pour débutants pour t’aider à commencer à apprendre et à t’entraîner !

#2

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LE FOOTBALL DE COMPÉTITION ET LE FOOTBALL AMATEUR ?

- Football amateur : Pratiqué pour le plaisir, sans enregistrement auprès de la FIGC et sans protection juridique.
- Football de compétition :
  - Axé sur la compétition, avec des séances d'entraînement régulières.
  - Plus d'intensité et des matchs officiels.
  - Protections juridiques et assurances pour les joueurs licenciés.
  - Potentiel pour une carrière professionnelle.

#3

QU’EST-CE QUE L’INSCRIPTION ET POURQUOI EST-ELLE IMPORTANTE ?

L’inscription est le processus par lequel on devient un joueur officiel reconnu par une équipe de football. Sans inscription, tu ne peux pas participer à des matchs ou championnats officiels.

Types d’inscription :

- **Première inscription :** Pour ceux qui s’inscrivent pour la première fois en Italie.
- **Transfert international :** Pour les joueurs venant de l’étranger qui souhaitent continuer à jouer.

#4

COMMENT T’INSCRIRE SI TU ES MINEUR

1. Remplis le formulaire d’inscription.
2. Si tu as plus de 14 ans et que tu joues gratuitement, tu signeras une déclaration. Si tu es rémunéré, tu signeras un contrat.
3. Certificat de résidence ou auto-certification : Un document confirmant ton lieu de résidence.
4. Pièces d’identité : Tu devras fournir ta pièce d’identité personnelle et celle de la personne responsable de toi (parent ou tuteur).
5. Si tu as un tuteur légal, tu dois également joindre le document de l’autorité judiciaire confirmant ta situation de tutelle.

#5

Si un joueur est arrivé en Italie en provenance d’un autre pays, il devra peut-être prouver qu’il a fréquenté une école italienne pendant au moins un an (s’il est âgé de plus de 10 ans).

Si tu as moins de 10 ans et que tu ne peux pas prouver ton inscription dans une école italienne, le processus d’inscription sera plus simple.

#6

CONDITIONS REQUISES PERMETTANT AUX MINEURS ÉTRANGERS DE JOUER AU FOOTBALL DE COMPÉTITION

1. Résidence stable en Italie : Cela peut être pour des raisons familiales, scolaires ou personnelles, pas uniquement pour des raisons sportives.
2. Suivre les règles de la FIFA pour les mineurs étrangers : La FIFA limite les transferts entre les pays pour éviter les abus. Des exceptions sont prévues pour les mineurs réfugiés et les demandeurs d’asile.
3. Inscription auprès de la FIGC : Ton club de sport soumet les documents nécessaires.
4. Accompagnement d’un tuteur légal : Requis pour les documents et l’inscription.

#7

QUE SE PASSE-T-IL LORSQU'UN JEUNE JOUEUR ATTEINT L'ÂGE DE 18 ANS ?

1. Il peut continuer à jouer en présentant le récépissé pour le renouvellement de son permis de séjour.
2. Les demandeurs d'asile peuvent s'inscrire avec leur demande de protection internationale ou leur permis de séjour.
3. Souvent, un passeport n'est pas nécessaire si tu as d'autres permis de séjour.

#8

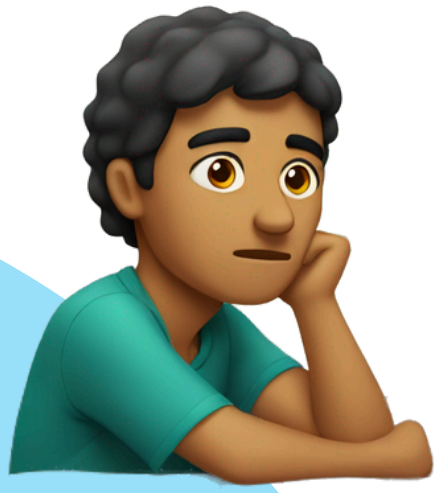

COMMENT TE PROTÉGER DES ESCROQUERIES LIÉES AU FOOTBALL

1. Règles de la FIFA pour empêcher le trafic d’enfants : Ces règles contribuent à protéger les mineurs dans le monde du football.
2. Contrôles de la FIGC : Elle vérifie tes documents pour s’assurer que tout est en ordre.
3. Contrôle des agents sportifs : La FIFA et les fédérations de football contrôlent les activités des intermédiaires pour prévenir les fraudes.
4. Campagnes de sensibilisation : L’UNICEF et Save the Children sensibilisent aux risques d’escroqueries sportives.

Pour en savoir plus, regarde notre chat en ligne

ou CONTACTE-NOUS :

@ureportotm_bot

+39 320 248 0863

U-Report On The Move

HERE4U
ASCOLTO E SUPPORTO

unicef
per ogni bambino

Finanziato dall'Unione Europea

arci